

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02750

Numéro SIREN : 438 848 939

Nom ou dénomination : 3 BAIES

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/028711

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BATES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		ZI GRANGE EGLISE 69590 ST SYMPHORIEN/COISE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 3 8 8 4 8 9 3 9 0 0 0 2 3		Néant		*		
				Exercice N clos le,		31/12/2017		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	30 036	29 229	807	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	49 574	37 602	11 971	
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	59 415	44 969	14 446	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 078 138	655 540	422 597	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	2 000		2 000	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	10 700		10 700	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 229 864	767 341	462 523		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	528 189		528 189	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 895 227	49 333	1 845 894	
		Autres créances (3)	BZ	CA	999 111		999 111	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	582 485		582 485	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	44 501		44 501	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	4 049 516	49 333	4 000 182	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 279 381	1A	816 675	4 462 706	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	2 000	(3) Part à plus d'un an		CR	80 627
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		80 627

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	81 054
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	155 332
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	280 386
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 119 608
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	370 326
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 391 926
	Dettes fiscales et sociales			DY	300 458
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	4 182 319	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 462 706	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 114 111
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 BAIES							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	13 859 049	FE		FF	13 859 049	
		FG	190 709	FH		FI	190 709	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 049 759	FK		FL	14 049 759	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 899	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 875	
	Autres produits (I) (11)					FQ	425	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 064 959
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 787 199	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(23 063)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 403 821	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	70 930	
	Salaires et traitements*					FY	766 493	
	Charges sociales (10)					FZ	375 362	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	238 274
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 428	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 622 447
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	442 512	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 695	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	204 605	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	206 301	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	469 365	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	469 365	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(263 063)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	179 448	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	57 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	57 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	34	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	58 061	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	58 095	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 095)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	23 021	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 328 261	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 172 928	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	155 332	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 875
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
Exercice N						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				34		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				58 061		
Produits des cessions d'éléments d'actif					57 000	
Exercice N						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 462 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 155 332 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 53 479 euros. Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé au crédit du compte 645900.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 479		442	30 037
Immobilisations incorporelles	30 479		442	30 037
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 312	4 104		59 416
- Installations générales, agencements aménagements divers	99 605	31 489		131 094
- Matériel de transport	945 848	47 674	172 560	820 961
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 280	4 829	2 026	126 083
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 273 620	88 095	174 586	1 187 128
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 700	2 000		12 700
Immobilisations financières	10 700	2 000		12 700
ACTIF IMMOBILISE	1 314 798	90 095	175 028	1 229 865

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		88 095	2 000	90 095
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		88 095	2 000	90 095
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	442	174 586		175 028
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	442	174 586		175 028

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 721	950	442	29 229
Immobilisations incorporelles	28 721	950	442	29 229
- Terrains	32 093	5 510		37 603
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 611	7 358		44 969
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 679	8 946		74 624
- Matériel de transport	382 445	206 319	114 500	474 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 484	9 192	2 026	106 651
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	617 313	237 325	116 525	738 113
ACTIF IMMOBILISE	646 034	238 275	116 967	767 342

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 951 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000	2 000	
Autres	10 700		10 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 895 228	1 814 600	80 628
Autres	999 111	999 111	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 502	44 502	
Total	2 951 541	2 860 213	91 328
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 908
Fournisseurs - avoirs à recevoir	36
Associés intérêts courus	1 686
Produits à recevoir	183 925
Total	189 555

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 811 993 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 119 608	421 726	697 882	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 391 926	2 391 926		
Dettes fiscales et sociales	300 459	300 459		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	3 811 993	3 114 111	697 882	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	465 143			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	627 431
Intérêts courus sur emprunts	1 335
Etat - charges à payer	8 663
Total	637 429

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location machine à affranchir	238		
Location photocopieur	1 938		
Maintenance	5 643		
Publicité	19 644		
Entretien matériel	2 334		
Cvae	1 716		
Fournitures de bureau	12 990		
Total	44 502		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 883 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

3 BAIES
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69590) - ZI La Grange Eglise
438.848.939 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 25 MAI 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 fait apparaître un bénéfice de 155.332,22 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - une somme de 155.040 euros sera distribuée aux associés, à titre de dividendes | 155.040,00 € |
| - le solde, soit la somme de 292,22 euros sera viré au compte "Autres Réserves", dont le montant se trouvera ainsi porté de 81.054,32 euros à 81.346,54 euros..... | 292,22 € |

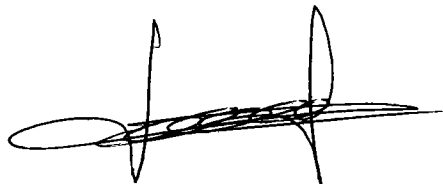
Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 155.040 euros, soit 19,38 euros pour chacune des 8.000 actions.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé que le dividende global mis en distribution ne sera pas éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° dudit code.

Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



3 BAIES – SAS

Le Colombier
ZI Grange Eglise Sud
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FIREX AUDIT

2 place du Paisy - BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. : 04.37.49.99.99
Fax : 04.37.49.99.50
E-mail : firex@firex.fr

3 BAIES - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 BAIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'actif du bilan est principalement constitué de créances clients et de disponibilités. Nous nous sommes notamment assurés dans le cadre de nos contrôles de la réalité et de la correcte évaluation de ces actifs.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dardilly, le 17 mai 2018

**Le Commissaire aux Comptes
FIREX AUDIT**

Frédéric LAMBERT



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	30 037	29 229	808	1 758
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 574	37 603	11 971	17 481
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 416	44 969	14 447	17 701
Autres immobilisations corporelles	1 078 138	655 540	422 598	621 125
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 000		2 000	
Autres immobilisations financières	10 700		10 700	10 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 229 865	767 342	462 523	668 764
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	528 189		528 189	505 126
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 895 228	49 334	1 845 894	1 165 255
Autres créances	999 111		999 111	1 149 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				138 900
Disponibilités	582 486		582 486	739 028
Charges constatées d'avance (3)	44 502		44 502	47 277
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 049 517	49 334	4 000 183	3 744 707
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 279 381	816 675	4 462 706	4 413 471
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 000	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			80 628	80 628

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 054	80 723
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	155 332	257 832
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	280 387	382 554
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 119 608	1 585 531
Emprunts et dettes financières diverses (3)		74 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	370 326	310 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 391 926	1 896 909
Dettes fiscales et sociales	300 459	156 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 200
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 182 320	4 030 917
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 462 706	4 413 471
(1) Dont à plus d'un an (a)	697 882	1 118 273
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 114 111	2 602 433
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	13 859 049	14 051 483
Production vendue (services)	190 710	202 297
Chiffre d'affaires net	14 049 759	14 253 781
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 900	1 083
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 875	19 340
Autres produits	426	2 506
Total I	14 064 960	14 276 710
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 787 200	4 968 522
Variations de stock	-23 063	27 972
Autres achats et charges externes (a)	7 403 821	7 275 864
Impôts, taxes et versements assimilés	70 931	68 901
Salaires et traitements	766 493	702 816
Charges sociales	375 363	371 740
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	238 275	237 284
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		16 237
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 428	4 892
Total II	13 622 447	13 674 228
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	442 513	602 482
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 696	1 225
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	204 606	226 962
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	206 301	228 187
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	469 365	490 787
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	469 365	490 787
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-263 064	-262 599
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	179 449	339 883

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	57 000	69 560
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	57 000	69 560
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34	744
Sur opérations en capital	58 062	58 999
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	58 096	59 743
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 096	9 817
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	23 021	91 868
Total des produits (I+III+V+VII)	14 328 261	14 574 457
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 172 929	14 316 626
BENEFICE OU PERTE	155 332	257 832
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 462 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 155 332 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 53 479 euros. Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé au crédit du compte 645900.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 479		442	30 037
Immobilisations incorporelles	30 479		442	30 037
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 312	4 104		59 416
- Installations générales, agencements aménagements divers	99 605	31 489		131 094
- Matériel de transport	945 848	47 674	172 560	820 961
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 280	4 829	2 026	126 083
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 273 620	88 095	174 586	1 187 128
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 700	2 000		12 700
Immobilisations financières	10 700	2 000		12 700
ACTIF IMMOBILISE	1 314 798	90 095	175 028	1 229 865

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		88 095	2 000	90 095
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		88 095	2 000	90 095
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	442	174 586		175 028
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	442	174 586		175 028

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 721	950	442	29 229
Immobilisations incorporelles	28 721	950	442	29 229
- Terrains	32 093	5 510		37 603
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 611	7 358		44 969
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 679	8 946		74 624
- Matériel de transport	382 445	206 319	114 500	474 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 484	9 192	2 026	106 651
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	617 313	237 325	116 525	738 113
ACTIF IMMOBILISE	646 034	238 275	116 967	767 342

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 951 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000	2 000	
Autres	10 700		10 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 895 228	1 814 600	80 628
Autres	999 111	999 111	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 502	44 502	
Total	2 951 541	2 860 213	91 328
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	3 908
Fournisseurs - avoirs à recevoir	36
Associés intérêts courus	1 686
Produits à recevoir	183 925
Total	189 555

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 811 993 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 119 608	421 726	697 882	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 391 926	2 391 926		
Dettes fiscales et sociales	300 459	300 459		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	3 811 993	3 114 111	697 882	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	465 143			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	627 431
Intérêts courus sur emprunts	1 335
Etat - charges à payer	8 663
Total	637 429

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location machine à affranchir	238		
Location photocopieur	1 938		
Maintenance	5 643		
Publicité	19 644		
Entretien matériel	2 334		
Cvae	1 716		
Fournitures de bureau	12 990		
Total	44 502		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 883 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.